

Sommaire :

- 5G, la goutte d'eau qui va faire déborder le vase ?
- Antennes-relais : après l'accord Etat-opérateurs qui n'existe pas, le déploiement d'antennes factices !
- Linky : Audience le 26 juin à la Cour d'appel de Versailles
- Partenariat « Animaux sous tension »
- Rappel : rencontre EHS Grand Est le 1^{er} juin
- Prochaine Lettre de PRIARTEM

5G, la goutte d'eau qui va faire déborder le vase ? - Petit tour de l'actualité internationale autour de la 5G

L'arrivée de la 5G suscite beaucoup d'inquiétudes de par le monde. Des centaines de scientifiques ont déjà lancé l'alerte (cf. [l'appel international 5Gappeal](#)). Comme on va le voir, ils commencent à être relayés par des politiques. D'un certain point de vue, on pourrait s'étonner de cette « prise de conscience », car il existe très peu d'études scientifiques concernant l'impact de la 5G sur la santé humaine, alors qu'on dispose de nombreuses études indiquant les risques des technologies des générations précédentes. La 5G serait-elle la « goutte d'eau » qui va faire déborder le vase électromagnétique ?

Ceci dit, malgré leur rareté, les études disponibles sur la 5G ne permettent pas de penser que cette technologie sera *moins* dangereuse que la précédente. D'autant que la 5G ne va pas supplanter la 4G, mais, au moins dans un premier temps, coexister avec elle, ajoutant au « brouillard » électromagnétique existant.

Nous vous proposons une compilation d'actualité à l'international à ce sujet : [ici](#).

Antennes-relais : après l'accord Etat-opérateurs qui n'existe pas, le déploiement d'antennes factices !

Dans la précédente newsletter [n°28](#), nous faisons état de l'article de *Bastamag* revenant sur l'affaire de l'accord Etat-ARCEP-opérateurs, un accord pesant plusieurs *milliards* d'euros, qui ne peut nous être communiqué sous prétexte qu'il n'existe pas. La journaliste poursuivant son enquête sur la 5G révèle maintenant qu'un certain opérateur -- Bouygues en l'occurrence -- adresse actuellement aux maires des dossiers d'informations comprenant des antennes *factices* ... Une manœuvre qui, rendue possible par la loi ELAN, aurait pour but de préparer l'installation d'antennes 5G bien réelles, sans avoir besoin de recourir à de nouvelles procédures d'information des populations !

L'article du journal en ligne *Bastamag* se trouve [ici](#).

Nous reviendrons dans une prochaine publication sur les actions entreprises par la commune concernée et par PRIARTEM dans cette affaire tout à fait scandaleuse.

Linky : Audience le 26 juin à la Cour d'appel de Versailles

Dans le cadre de l'affaire qui oppose un particulier à ENEDIS pour le retrait d'un compteur posé de force, Me Lafforgue du cabinet TTLA plaidera lors d'une audience le mercredi 26 juin en tout début d'après-midi. Date à noter dans vos agendas pour ceux qui pourraient se mobiliser pour se rassembler et assister à l'audience. Des informations plus précises seront envoyées quelques jours avant l'audience.

Partenariat avec l'Association Nationale Animaux Sous Tension

En mars dernier, PRIARTEM a participé, au côtés de Me Lafforgue du cabinet TTLA, à une première réunion regroupant des éleveurs rapportant des troubles sur leur bétail et parfois sur eux-mêmes, en lien avec la présence de rayonnements électromagnétiques (lignes haute tension, courants vagabonds, antennes émettrices de radiofréquences...). L'Association Nationale Animaux Sous Tension (ANAST) a été [réactivée fin avril](#), à laquelle PRIARTEM apporte son concours sur le plan de la veille scientifique et de la mise en relation avec ses adhérents concernés. Des actions en justice sont à l'étude. Un pas pour construire une convergence associative en santé environnementale dans l'approche « un monde, une santé » dite « One health », alliant santé humaine, santé animale, santé des écosystèmes et des espèces sauvages.

Rencontre PRIARTEM Grand Est, le 1^{er} juin

Pour permettre aux adhérents et sympathisants qui habitent loin de l'Ile de France de se rencontrer et échanger, des correspondants locaux ont mis en place des rencontres en région.

Une rencontre "Grand Est" aura lieu le **1^{er} juin à Giromagny, Territoire de Belfort** de 9h30 à 17h. Elle se tiendra au fort Dosner qui devrait fournir une bonne protection contre les ondes électromagnétiques aux EHS (voir en vidéo [ici](#)).

Le lien pour vous inscrire est [ici](#).

Les instructions pratiques parviendront courant mai, uniquement aux personnes qui se seront inscrites.

Prochaine Lettre de PRIARTEM

La Lettre n°38 est en cours de rédaction. Au sommaire, nous reviendrons notamment sur les points suivants :

- L'ICNIRP : une position de plus en plus intenable
- Des avancées dans le domaine judiciaire sur le front des ondes
- Avancées et actualités scientifiques
- Le gouvernement français plus que jamais inféodé aux opérateurs
- 5 G
- Veille sanitaire : où es-tu ?
- Actualités du dossier Linky
- ...

Nous prévoyons un envoi aux adhérents dans le courant de l'été.

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, rendez-vous [ici](#).

Retrouvez les archives de la Lettre de PRIARTEM [ici](#)

Les précédentes newsletters sont consultables [ici](#)

Attention, nouvelle adresse :

PRIARTEM a modifié l'adresse de son siège social.

Il s'établit désormais à la maison des associations du 10^e arrondissement de Paris.

La correspondance postale est à adresser à :

PRIARTEM - Boite 64

206 quai de Valmy

75010 PARIS

Nous contacter : <http://contact.priartem.fr/>
www.priartem.fr